

Faits et chiffres 2023



Cotisations maximales – CELI

Année fiscale	Plafond	Limite cumulative
2023	6 500 \$	88 000 \$
2022	6 000 \$	81 500 \$
2021	6 000 \$	75 500 \$
2020	6 000 \$	69 500 \$
2019	6 000 \$	63 500 \$
2018	5 500 \$	57 500 \$
2017	5 500 \$	52 000 \$
2016	5 500 \$	46 500 \$
2015	10 000 \$	41 000 \$

Cotisations maximales – REER

Année fiscale	Plafond	Revenu requis pour le plafond indiqué
2023	30 780 \$	171 000 \$
2022	29 210 \$	162 278 \$
2021	27 830 \$	154 611 \$
2020	27 230 \$	151 278 \$
2019	26 500 \$	147 222 \$
2018	26 230 \$	145 722 \$
2017	26 010 \$	144 500 \$
2016	25 370 \$	140 944 \$
2015	24 930 \$	138 500 \$

Taux marginaux d'imposition les plus élevés

Province	Intérêt	Dividendes canadiens*	Gains en capital
Alb.	48,00 %	34,31 %	24,00 %
C.-B.	53,50 %	36,54 %	26,75 %
Man.	50,40 %	37,78 %	25,20 %
N.-B.	53,30 %	33,51 %	26,65 %
T.-N.-L.	52,80 %	43,44 %	26,40 %
T. N.-O.	47,05 %	28,33 %	23,53 %
N.-É.	54,00 %	41,58 %	27,00 %
Nt	44,50 %	33,08 %	22,25 %
Ont.	53,53 %	39,34 %	26,76 %
Î.-P.-É.	51,37 %	34,22 %	25,69 %
Qc	53,31 %	40,10 %	26,65 %
Sask.	47,50 %	29,64 %	23,75 %
Yn	45,80 %	25,89 %	22,90 %

S'applique au niveau de revenu le plus élevé pour les taux d'imposition tant au fédéral qu'au provincial. * Dividendes canadiens admissibles.

Prestations du Régime de pensions du Canada

Prestation	Montant maximal (janvier 2023)	Montant moyen (octobre 2022)
Retraite	1 306,57 \$	717,15 \$
Invalidité	1 538,67 \$	1 078,07 \$
Survivant (moins de 65 ans)	707,95 \$	480,52 \$
Survivant (65 ans et plus)	783,94 \$	313,59 \$
Enfant	281,72 \$	264,53 \$
Décès	2 500,00 \$	2 499,44 \$

Minimum du fonds de revenu de retraite**

Âge	Minimum
71 ans	5,28 %
72 ans	5,40 %
73 ans	5,53 %
74 ans	5,67 %
75 ans	5,82 %
76 ans	5,98 %
77 ans	6,17 %
78 ans	6,36 %
79 ans	6,58 %
80 ans	6,82 %
81 ans	7,08 %
82 ans	7,38 %
83 ans	7,71 %
84 ans	8,08 %
85 ans	8,51 %
86 ans	8,99 %
87 ans	9,55 %
88 ans	10,21 %
89 ans	10,99 %
90 ans	11,92 %
91 ans	13,06 %
92 ans	14,49 %
93 ans	16,37 %
94 ans	18,78 %
95 ans et plus	20,00 %

** Au 1^{er} janvier 2015

Discutez-en avec votre conseillère ou conseiller financier dès aujourd'hui.

© L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada, 2023. Toute reproduction de cette publication sans le consentement de son auteure ou auteur est interdite. Cette annonce graphique a pour but d'offrir des renseignements généraux et est donnée à titre d'exemple seulement. Elle ne constitue pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. Les renseignements fournis sont réputés être exacts; leur exactitude n'est cependant pas garantie. Les cotisations maximales aux REER et aux CELI ainsi que les montants de prestation du RPC varieront selon les situations personnelles. ^{MD} indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.